



Une cliente vole suis-je responsable?

Par **mumu**, le **27/07/2009** à **11:42**

Bonjour,

Je travail dans un institut de beauté, une cliente vole un produit, je fait part de mes doutes à ma patronne, celle-ci me dit d'aller chez la cliente pour recuperer la somme d produit volé!

Ma question : ma patronne as-t'elle le droit?

suis-je assurer?

Et si je me retrouves faces à des mechants ?

Que ce passe t-il en cas d'accident?

Que doit-je repondre à ma patronne?

Et si je refuse d'aller chez la cliente, que peut faire ma patronne ?

Merci, de me repondre c'est assez urgent !